

LA SAINTE-CÉCILE.

Société de chant sacré. — Grand concert de la 2^{me} année.

Il n'y a pas deux ans, deux jeunes gens de notre ville, MM. P... et V..., eurent l'idée de fonder à Lyon une société musicale composée d'hommes, de dames et de demoiselles. Ils voulaient que les membres en fussent pris parmi les personnes les plus distinguées, et que la musique sacrée fût la seule qu'on exécutât.

Tous ceux à qui ils s'adressaient les engageaient à renoncer à leur idée, que l'on disait impraticable, impossible.

Ils ne se découragèrent pas, organisèrent d'abord un comité de fondation dans lequel ils eurent soin de faire figurer des catholiques, des protestants, des juifs, non seulement pour étendre leurs moyens d'action, mais pour que l'on vit bien que tout esprit de parti devait être écarté; contrairement à ce qui se fait malheureusement trop souvent en pareille occurrence, la musique devant être le seul but.

Ainsi préparé, le travail d'organisation ne présenta plus de difficultés sérieuses. On fit un règlement, on nomma un directeur, on chercha un local. En quelques jours, on avait plusieurs centaines d'adhésions, et, au bout de trois mois d'études, la société exécutait, dans la grande salle de la Bourse, *la Création*, de Haydn, et *Galia*, de Gounod.

Un an après, hier 29 mars 1873, *la Sainte-Cécile* donnait son second concert, qui a été un véritable événement musical.

Je demande la permission de suivre pas à pas l'intéressant programme qui a été offert au public distingué qui se pressait dans la vaste salle, et de faire part des vives impressions que j'ai ressenties.

Mais avant, deux mots sur l'aspect général de la solennité.

Le temple somptueux qu'on a élevé à *l'agiotage* resplendis-